

DESCRIPTION DE POSTE

Titre du poste : Vice-président

Date : Septembre 2014 (Mise à jour nov. 2015)

Principales tâches et responsabilités :

- ✚ Identifier et solliciter différents commanditaires.
- ✚ S'assurer du suivi auprès des commanditaires.
 - Récupérer le paiement des commandites;
 - Inviter les commanditaires à certaines activités du Club (réunion d'ouverture, party, etc...);
 - Créer des événements pour les membres en collaboration avec les commanditaires (démonstration de produits, etc...).
- ✚ S'assurer d'offrir une bonne visibilité aux commanditaires lors des événements du Club.
- ✚ Participer, avec le président, aux décisions en lien avec le respect des règles et politiques du Club.
- ✚ Assister le président et le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement.
- ✚ Participer à différents comités.
- ✚ S'assurer, lors de sa participation aux randonnées du Club,
 - de la propreté des lieux;
 - de l'application des règles et des politiques du Club ; et
 - de l'installation des plaquettes sur les vélos de tous les cyclistes présents.

Exigences :

- ◆ Participer aux réunions du conseil d'administration (environ une par mois).
- ◆ Participer à la réunion d'ouverture et à l'Assemblée générale annuelle (AGA).

Qualités recherchées :

- ◆ Fait preuve d'autonomie : Est capable de prendre des décisions et d'agir de son propre chef. Est prêt à prendre en charge des problèmes et des situations difficiles.
- ◆ Est doué pour la communication interpersonnelle : Sait établir de bonnes relations avec l'ensemble des membres et les différentes clientèles. Entretient de bons rapports avec les autres. Sait user de diplomatie et de tact.
- ◆ Possède une pensée stratégique : Est doué d'une vision claire des perspectives futures du Club, analyse et voit les choses dans leur globalité.
- ◆ Fait preuve d'intégrité : Est digne de confiance et perçu comme une personne honnête. Ne rend pas les autres responsables de ses erreurs.
- ◆ Entretient de bonnes relations avec ses collègues : Sait rapidement trouver un terrain d'entente et résoudre des problèmes pour le bénéfice de tous. Sait coopérer et travailler en équipe.
- ◆ Fait preuve de courtoisie : Sait créer de bons contacts avec les membres et maintenir de bonnes relations.
- ◆ Possède le sens du service aux membres : S'emploie à répondre aux besoins des membres et cherche à améliorer les produits et services du Club.